



## **Atelier régional PARIS21**

07-09 Bamako, Mali

### **PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS) - BENIN**

#### **I. Historique, contexte statistique et politique**

Le bilan de plus d'une décennie d'ajustement dans les années 1990 a montré que nonobstant le rétablissement des grands équilibres macro-économiques et les progrès réalisés sur le plan social, le phénomène de pauvreté persiste et s'aggrave dans le milieu rural en particulier.

Face à ce constat, le gouvernement béninois a entrepris l'élaboration pour la période 2003-2005 du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui intègre toutes les dimensions du développement et de la lutte contre la pauvreté. Le document indique le mécanisme de suivi/évaluation de sa mise en œuvre.

Dans ce cadre, le premier rapport d'évaluation de la mise en œuvre de SRP a révélé la non disponibilité à bonne date des données relatives à l'analyse de la pauvreté et certains indicateurs de développement du capital humain. Ceci met en lumière les problèmes liés au manque d'information statistique et plus largement d'une définition claire d'une stratégie de développement statistique. Certes des initiatives sont prises tant au niveau de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) que des ministères sectoriels en matière de production statistique. Mais elles ne s'inscrivent pas dans une logique programmatique coordonnée.

C'est pour remédier à cette situation que la présente feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie de développement statistique est proposée.

#### **II. Objectifs et résultats attendus de la feuille de route**

##### **2.1 Objectif général**

L'objectif général de la feuille de route est de réunir les conditions optimales pour un bon déroulement du processus d'élaboration de la SNDS sur les plans politique, institutionnel et financier.

Quant à la stratégie nationale elle vise, entre autre, à rendre le pays durablement capable de

produire les informations statistiques nécessaires d'une part à la formulation, au suivi et évaluation des politiques, notamment la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et, d'autre part, au calcul des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

## 2.2 Objectifs spécifiques

- Obtenir le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS ;
- Définir le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie ;
- Identifier les ressources humaines nécessaires ;
- Définir un chronogramme des activités ;
- Élaborer un budget et identifier les sources de financement.

## 2.3 Résultats attendus

- Le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS sont obtenus ;
- Le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie est défini ;
- Les ressources humaines nécessaires sont identifiées ;
- Un chronogramme des activités est défini ;
- Un budget est élaboré et les sources de financement sont identifiées.

## **III SNDS et la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté**

Au Bénin, la SRP couvre la période 2003-2015 découpée en sous périodes triennales. Le premier DSRP couvre les années 2003 à 2005. L'élaboration de la SNDS doit répondre aux besoins du DSRP et des OMD en matière de suivi évaluation et d'étude d'impact de leur mise en œuvre.

L'horizon couvert par la SNDS doit être cohérent avec celui couvert par la SRP et la mise à jour du DSRP doit tenir compte des principes de la SNDS. La conception des SNDS doit tenir compte également des politiques sectorielles

## **IV. Mode d'organisation global des travaux d'élaboration de la SNDS**

### 3.1 Principes

- Processus participatif associant tous les acteurs du système statistique national : producteurs, utilisateurs et partenaires au développement ;
- Processus par étapes avec validation de chaque étape

### 3.2 Mode d'organisation global des travaux

- L'élaboration de la SNDS est placée sous la supervision du Conseil National de la Statistique qui est le maître d'ouvrage. Le CNS s'appuie sur un Groupe Technique qui est le maître d'œuvre.
- Le Groupe Technique est présidé par le Directeur Général de l'INSAE et

comprend en outre les présidents des trois sous-commissions du CNS (XXX) et la Coordinatrice du l'Observatoire du Changement Social (OCS).

- Les travaux techniques sont confiés aux trois sous-commissions du CNS auxquelles s'ajoute une quatrième sous-commission chargée des questions institutionnelles.
- Le groupe technique est chargé d'examiner et d'approuver les travaux des sous-commissions.
- Le CNS valide les différentes étapes du processus d'élaboration de la SNDS.
- Le document final de la SNDS est examiné et approuvé par le Conseil des Ministres.

## V Répartition des rôles entre les différents acteurs y compris les partenaires extérieurs

- L'autorité politique définit la vision à long terme du système statistique national, approuve le document final de la SNDS et veille à réunir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie ;
- Le CNS joue le rôle de maître d'ouvrage et le Groupe technique, celui de maître d'œuvre (voir IV) ;
- L'INSAE préside le Groupe technique et assure le secrétariat des sous-commissions ;
- Les producteurs et utilisateurs participent aux travaux des sous-commissions ;
- Les partenaires au développement participent à tous les séminaires organisés dans le cadre de l'élaboration de la SNDS et seront sollicités pour apporter leurs concours technique et financier à la mise en œuvre de la stratégie.

## VI Activités

### 6.1 Lancement

- Mise en place du Groupe Technique en vue de la finalisation du projet de feuille de route. Les partenaires au développement participeront à cet exercice.
- Le projet de feuille de route est approuvé par le Président du CNS.

### 6.2 Établissement du diagnostic du système statistique national

- Mise en place du dispositif d'évaluation, information et sensibilisation des acteurs et des partenaires au développement ;
- Établissement d'un bilan diagnostic du système statistique national par des consultants nationaux ;
- Examen et décisions du Groupe Technique et du CNS.

### 6.3 Vision et définition des stratégies

- définition de la vision de l'évolution souhaitable du SSN ;
- établissement de priorités en matière de résultats à obtenir dans les années à

- venir. ;
- sélection des scénarios stratégiques pour chacun des scénarios,
- projet de rapport d'étape sur les stratégies ;
- projet de propositions à soumettre au CNS ;
- proposition d'une communication en Conseil des Ministres

## **6.4 Etablissement des programmes d'action**

- finalisation du rapport sur les stratégies ;
- rédaction des plans d'actions sectoriels et du plan national ;
- validation
- conception du dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre ;

## **VII. Moyens nécessaires et sources des contributions**

### **7.1 Les moyens nécessaires**

Ils concernent les points suivants :

- Secrétariat et logistique, organisations des activités et rédaction des rapports.
- Consultations et assistance technique
- Collationnement d'information, synthèses techniques
- Revue des avant-projets de document
- Tenue d'ateliers
- Tenue de réunions statutaires
- Impression et diffusion des rapports et de la documentation

### **7.2 Le budget prévisionnel**

### **7.3 Les contributions extérieures**

- *Budget National*
- *Partenaires au développement*

## **VIII. Calendrier prévisionnel**

A définir